



Baisse de tension, Problème PAC

Par **djone22**, le **18/02/2013 à 13:15**

Bonjour, J'ai des baisses de tension (électricité) depuis quelques mois, un technicien de mon fournisseur d'électricité a posé un appareil 2 semaines pour tester et il a relevé un problème sur la ligne extérieure, tension qui chute à 190v, des travaux sont prévus. Aujourd'hui, ma Pompe à Chaleur est tombée en panne, un technicien (agréé par la marque de ma PAC) est passé en urgence, la carte électronique HS d'après lui dû à des coupures intempestives ou des baisses de tensions. Donc, je souhaiterais savoir si je peux me retourner vers mon fournisseur d'électricité pour un dédommagement dû à la baisse de tension et un remboursement de l'intervention ainsi que la carte électronique ? Merci infiniment de votre aide. s: veuillez m'excuser si je me suis trompé de section.

Par **amajuris**, le **18/02/2013 à 14:26**

bjr, je vous conseille de faire une déclaration auprès de votre assurance qui prendra contact avec votre fournisseur. Il n'est pas certain que le fournisseur prenne à charge un remboursement de la panne de votre pompe à chaleur. Les coupures intempestives sur un réseau électriques sont toujours possibles surtout si vous êtes alimentés par un réseau aérien. Les appareillages électriques supportent en principe des baisses de tensions ou des coupures brèves, la seule chose qu'ils ne supportent pas ce sont les surtensions. cd t rn,

Par **djone22**, le **18/02/2013 à 14:59**

Bjr et merci de votre réponse. Je vais voir avec mon assurance alors.